



ENTRÉ LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-TROIS AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 avril 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (14) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Estelle VERDIER, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Jérémy BROSSEAU, Emilie BRUNET, François MARGUERET, Bouchra CHOMBART,

Procuration (1) : Emmanuel PIEGAY à Claude CHARBONNIER ;

Estelle VERDIER a été élue secrétaire de séance.

N°2026/041-23/04

Objet : ADMINISTRATION GENERALE : Désignation du délégué au Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un délégué élu au comité national d'action social auprès duquel la collectivité a adhéré à compter 1^{er} janvier 1998.

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), est une association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège de la délégation régionale est situé 335 chemin bas du mas de Boudan, Zac Georges Besse 2, 30942 NIMES CEDEX 9.

Il s'agit d'un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes des personnels territoriaux

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de désigner Mireille CHAPUS en qualité de délégué élu pendant la durée du mandat.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

*Le secrétaire de séance
Estelle VERDIER*



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026041
Objet :	DELEGUE CNAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	074-217400035-20260423-DEL2026041-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260423-DEL2026041-DE-1-1_0.xml	text/xml	834 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.041 REPRESENTANT CNAS.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260423-DEL2026041-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	91.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 avril 2026 à 10h25min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 avril 2026 à 10h27min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 avril 2026 à 10h27min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 avril 2026 à 10h28min00s	Reçu par le MI le 2026-04-28